

RAPPORT N° 491 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 11 MAI 2025

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 3 au 10 mai 2025 et documente les cas de violations des droits de l'homme commis au Burundi.

Au cours de cette période, trois (3) personnes ont été assassinées dans les provinces de Gitega et Muramvya.

Le rapport signale également le cas d'un (1) militant du parti Sahwanya-FRODEBU¹ qui grièvement blessé par des Imbonerakure² en province de Makamba, ainsi que celui de deux (2) personnes enlevées en mairie de Bujumbura.

1. Violation du droit à la vie

- Selon des informations recueillies par SOS-Torture Burundi, le mardi 29 avril 2025 aux alentours de 19 heures, un vendeur ambulant de chaussures d'occasion, Damas Butoyi, surnommé « Kondakonda Nyororo », âgé de 43 ans, a succombé aux blessures qui lui avaient été infligées le même jour par des membres de la milice Imbonerakure, dans le quartier Nyamugari, ville de Gitega.

D'après des témoins oculaires, Damas Butoyi a été violemment passé à tabac après avoir été accusé de vol par une femme non identifiée. Celle-ci affirmait avoir perdu une mallette contenant 100 000 francs burundais ainsi que deux téléphones, dont un smartphone.

Les mêmes sources indiquent que Damas Butoyi est décédé quelques heures plus tard à son domicile, situé sur la 1^{ère} avenue du quartier Nyamugari.

¹ Front pour la Démocratie au Burundi.

² Membres de la ligue des jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces de Défense de la Démocratie).

SOS-Torture Burundi exige l'ouverture immédiate d'une enquête indépendante et impartiale pour identifier les auteurs de ces actes de torture ayant entraîné la mort, et de les traduire sans délai en justice.

- Le mardi 6 mai 2025, dans l'après-midi aux environs de 14 heures, des membres de la milice Imbonerakure, dirigés par un certain Jodos Niyonkuru, surnommé « Babu », ont assassiné à coups de machette un homme nommé Oscar Ndayisaba, âgé de 49 ans, sur la sous-colline de Kivoga, colline de Murehe, commune de Mbuye, province de Muramvya.

Selon des témoins oculaires, Jodos Niyonkuru, responsable des Imbonerakure sur la colline de Murehe, accompagné d'autres membres de cette milice, a arbitrairement arrêté Oscar Ndayisaba avant de le conduire dans un boisement situé à proximité d'une usine de déparchage de café sur la colline de Taba. Ils l'y ont décapité et mutilé en lui tranchant les parties génitales, qu'ils ont ensuite emportées.

Les mêmes sources rapportent que le corps d'Oscar Ndayisaba a été enterré le jour même sur ordre de l'administration locale, sans qu'aucune enquête ne soit ouverte pour identifier les auteurs de cet acte odieux, qui demeurent à ce jour en liberté.

SOS-Torture Burundi appelle à l'arrestation immédiate de tous les responsables de cet assassinat afin qu'ils soient traduits en justice et sanctionnés conformément à la loi.

- Le mercredi 7 mai 2025, dans l'après-midi, le corps sans vie de Léopold Mbisamatore, âgé de 42 ans et originaire de la colline de Ndava, a été retrouvé flottant sur la rivière Ruvyironza, dans la commune de Ryansoro, province de Gitega.

Selon des témoins oculaires, des agents de la Croix-Rouge, alertés par des ouvriers de la société Songa Energy (en charge d'un chantier de construction

hydroélectrique), ont repêché le corps de la victime, déjà en état de décomposition avancée, avant de procéder à son inhumation le jour même.

SOS-Torture Burundi exige l'ouverture d'une enquête approfondie afin d'établir les circonstances du meurtre de Léopold Mbisamatore, d'en identifier les auteurs et de les traduire en justice conformément à la loi.

2. Violation du droit à l'intégrité physique

- Selon des informations recueillies par SOS-Torture Burundi, le vendredi 2 mai 2025, aux alentours de 21 heures, des membres de la milice Imbonerakure, dirigés par un certain Benjamin Niyoyankunze, ont grièvement blessé à coups de gourdins et de pierres un militant du parti Sahwanya-FRODEBU et membre actif de la coalition « Burundi Bwa Bose », Jonas Niyomwungere. Les faits se sont produits sur la colline de Kabonga, zone de Muyange, commune de Nyanza-Lac, province de Makamba. D'après les témoignages de membres de sa famille, Jonas Niyomwungere a été intercepté alors qu'il rentrait à son domicile. Il a été évacué d'urgence à l'hôpital de Nyanza-Lac dans un état critique.

Les mêmes sources indiquent que la police a tenté, le 5 mai, d'arrêter le principal suspect, Benjamin Niyoyankunze. Cependant, des Imbonerakure se sont violemment opposés à cette arrestation, allant jusqu'à tenter de désarmer les agents de la police. Face à la menace, les policiers ont été contraints de battre en retraite afin d'éviter une confrontation directe.

SOS-Torture Burundi appelle les autorités policières à s'impliquer activement pour assurer l'arrestation de tous les auteurs de cette agression violente, et à garantir qu'ils soient traduits en justice et sanctionnés conformément à la loi.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Le mardi 6 mai 2025, à la tombée de la nuit, vers 19 heures, des policiers, accompagnés d'un Imbonerakure identifié sous le nom de Claude Ndayisenga, ont enlevé Jean-Marie Nizigiyimana, 61 ans, militant fidèle à Agathon Rwasa. L'enlèvement a eu lieu alors que la victime se trouvait dans un bistro du lieu-dit « Ku Kasoko », en zone Buterere, commune de Ntahangwa, mairie de Bujumbura.

Selon des témoins oculaires, les policiers ont fait irruption dans l'établissement, se sont jetés sur Jean-Marie Nizigiyimana, lui ont asséné plusieurs coups, avant de l'embarquer sur une moto jusqu'à une station-service de Buterere. Là, une camionnette Toyota Hilux à double cabine et vitres teintées les attendait. Ils y ont jeté la victime avant de l'emmener vers une destination inconnue.

Les membres de sa famille ont entrepris, en vain, des recherches dans différents cachots de la police en mairie de Bujumbura. Cela, alors même que des chefs de colline et de quartier étaient présents au moment de l'arrestation, ce qui renforce les inquiétudes quant à la complicité ou à l'impunité entourant cette disparition.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières de révéler immédiatement le lieu de détention de Jean-Marie Nizigiyimana et de procéder sans délai à sa libération.

- Le vendredi 9 mai 2025, dans la matinée, des individus non identifiés ont enlevé un militaire nommé Éric Nsabimana, affecté au service de renseignement militaire (G2), à son domicile situé sur la colline de Gasenyi, dans la localité de Nyakararo, à proximité du palais présidentiel de Gasenyi, en mairie de Bujumbura. Il a été emmené vers une destination inconnue.

Selon certains de ses collègues, Éric Nsabimana aurait été enlevé par des éléments du G2, qui le soupçonneraient d'avoir transmis des informations à des entités extérieures.

SOS-Torture Burundi exhorte les responsables du service de renseignement militaire à révéler sans délai le sort réservé à Éric Nsabimana ainsi que le lieu de sa détention.

Les cas documentés cette semaine par SOS-Torture Burundi témoignent une fois de plus de la persistance d'un climat d'impunité au Burundi, marqué par des assassinats, des enlèvements, des actes de torture et des disparitions forcées impliquant, dans la plupart des cas, des agents de l'État ou des membres de la milice Imbonerakure. Ces graves violations des droits humains s'inscrivent dans un contexte de répression politique et d'absence manifeste de volonté des autorités d'engager des enquêtes impartiales et de sanctionner les auteurs.

SOS-Torture Burundi réitère son appel aux autorités nationales pour qu'elles prennent des mesures urgentes afin de mettre un terme à ces pratiques inhumaines, de garantir la sécurité de tous les citoyens, et d'assurer que justice soit rendue aux victimes.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.